

215C0393
FR0000039612-OP004-AS03

2 avril 2015

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

BANQUE DE LA REUNION

(Euronext Paris)

- 1 - Le 31 mars 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société BANQUE DE LA REUNION déposée par Natixis, agissant pour le compte de la société BPCE International et Outre-Mer (cf. Décision & Information 215C0378 du 31 mars 2015).

La note d'information de la société BPCE International et Outre-Mer (visa n°15-133 du 31 mars 2015) et la note en réponse de la société BANQUE DE LA REUNION (visa n°15-134 du 31 mars 2015) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 7 au 30 avril 2015 inclus**.

Natixis se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions BANQUE DE LA REUNION non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions BANQUE DE LA REUNION sera reprise le 7 avril 2015.